

BOUÉE

INFOS | n° 240



Magazine d'informations municipales

La compagnie Hippo Tam Tam présente

TÊTES À FLAQUES

La municipalité est
heureuse de vous inviter au
traditionnel spectacle pour
l'arbre de Noël 2023



Samedi

16 décembre 2023

10h30

Salle polyvalente
de Bouée



hippo
TAM
TAM

GRATUIT



www.bouee.fr

Sommaire

Infos Municipales.....	2
Histoire locale.....	4
Enfance.....	6
Culture.....	9
Associations.....	10
Infos pratiques.....	10

Bulletin municipal n° 240

Mairie de Bouée

2, route du Syl - 44260 BOUÉE

Tél. 02 40 56 12 18 - Fax 02 40 56 14 33

Courriel : accueil@bouee.fr

Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

André LE BORGNE

Rédaction :

Antony PEIGNET,

Pierre DURAND,

Odile SOUDAIS.

Maquette : Antony PEIGNET

Impression : Goubault Imprimeur

Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou par mail à accueil@bouee.fr avant le 1^{er} janvier 2024

Retrouvez tous les Bouée Infos sur notre site internet www.bouee.fr

Edito

Chers Bouésiennes, chers Bouésiens,

L'année s'achève et c'est le moment de regarder un peu en arrière et noter quelques réalisations importantes pour notre commune.

D'abord, l'élagage des haies pour permettre le **déploiement de la fibre**. Cette charge, incombant normalement aux propriétaires, a été prise en charge par la municipalité afin de respecter le délai exigé par l'entreprise qui assurait le déploiement. Malgré quelques incidents que nous déplorons, cela a pu être mené à bien. Les travaux sur le réseau ont été livrés dans les temps et la commercialisation de la fibre pourra commencer dès le début 2024.

La commune s'est également dotée au printemps d'un **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS). Ce document est un outil de gestion de crise qui décrit l'organisation à mettre en place pour assurer la protection et le soutien des habitants de la commune lors d'un événement majeur. Il permet de mobiliser les moyens et l'ensemble des services au profit des habitants de la commune. Il est destiné à être mis en œuvre immédiatement en cas de sinistre et doit aider à faire face aux accidents ayant des incidences sur le territoire communal.

La **numérotation des villages** va se terminer par l'implantation des panneaux de rue. Cette numérotation est obligatoire pour le raccordement à la fibre mais est surtout essentielle pour les services de secours, les livreurs et bien sûr notre facteur. Les plaques de numéro sont disponibles en mairie pour les personnes qui ne les ont pas encore récupérés.

Enfin, parmi les **projets de bâtiments**, les travaux du nouveau **Centre Technique Municipal** vont commencer très bientôt et les études pour la rénovation de la salle polyvalente vont également débiter.

Après des records de chaleur, des records de pluie, des tempêtes qui ont couché quelques arbres et des inondations qui ont touché certaines de nos habitations et submergé nos routes, mais c'est peu de chose par rapport aux habitants des Hauts de France, tournons la page pour accueillir la nouvelle année.

Je vous souhaite de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous pour la **cérémonie des Vœux** qui aura lieu le **samedi 13 janvier 2024 à 11h**.

Le Maire
André LE BORGNE



SAMEDI 13 JANVIER 2024 11 heures

Infos municipales

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal lundi 18 septembre 2023

- **DÉSIGNE** Mme SURGET en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023 - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prises en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **VALIDE** le projet de Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2023 - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** le recours à un contrat d'apprentissage pour deux ans à compter du 31 août 2023 - voté à l'unanimité ;
- **EMET** un avis favorable au projet Ecocombust2 de la société PAPREC ENERGY FROM VAST - voté à l'unanimité ;
- **PRENDS ACTE** du rapport d'activité annuel de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Matinée des associations

Le samedi 9 septembre s'est déroulé dans la salle polyvalente la matinée des associations.



Beaucoup de visiteurs cette année. Démonstration de capoeira, initiation au tennis de table et de palet. Merci à toutes les associations qui étaient présentes.



Spectacle d'humour

Carton plein pour le comedy club qui s'est déroulé à la salle des fêtes Le samedi 7 octobre.

4 humoristes se sont succédé sur scène pour offrir du rire aux spectateurs. Un très bon moment.



La commission culture vous donne rendez-vous en 2024 pour de nouvelles animations.

La Haute-Division

Pendant très longtemps, la Haute-Division a été un hameau qui regroupait deux métairies dépendant de la seigneurie de la Cour-de-Bouée.

Un bail de 1764 nous donne un aperçu des lieux et de la situation des métayers à l'époque. Il s'agit d'un renouvellement de ferme consenti à Jean Cheminet et Marguerite Masson, sa femme, qui sont quasiment septuagénaires et sont dans les lieux depuis près de 30 ans. Ils ont eu sept filles dont quatre sont mariées. Le seigneur de la Cour-de-Bouée est alors le chevalier de Catuélan, qui voyage en Angleterre. Ses biens sont gérés par Anne Louise Mosnier, née à Bouée en 1705, veuve de Michel Hamon, un Normand, venu vers 1730 comme agent de la seigneurie de la Cour-de-Bouée, qui appartenait alors à Jean Senant, originaire du Maine, grand-père du chevalier de Catuélan. La ferme est renouvelée pour neuf ans, commençant le 1^{er} mars 1765 ; la métairie consiste en « maison, logements, étables couverts en bourre, jardins, pasturaux, terres labourables, vignes et prés dans les prairies de Bouée ». À la métairie est adjoint « le trait et droit de dixmes de tous lins que ledit seigneur chevalier de Catuélan a droit de lever conjointement avec le sieur recteur de Savenay à la manière accoutumée dans les domaines de la Cour de Bouée et du Merial ». La dîme était un prélèvement sur les récoltes, primitivement destiné à l'Église, mais qui avait été en partie transféré à des seigneurs laïques ; on parlait de dîmes féodales. Les métayers s'engageaient à différents paiements chaque année : 150 livres pour la métairie, 80 livres pour la dîme, 30 livres pour les prés des Pénitreaux (il s'agit d'une parcelle dans la prée de Billac) ; ils devaient en outre le tiers des grains récoltés, la moitié de la vendange, des charrois et autres corvées au bénéfice du seigneur ou ses représentants. Les métayers restèrent à la Haute-

Division jusqu'à leur mort : Marguerite Masson en 1772, à l'âge de 79 ans, Jean Cheminet en 1777, à l'âge de 82 ans.

C'est en cette année 1777 que la seigneurie de la Cour-de-Bouée et ses dépendances, dont les deux métairies de la Haute-Division, avaient changé de propriétaire. Catuélan, ruiné, les avait vendues à Claude Louis de Monti, qui mourut sans enfant dès 1782. Son cadet, Louis Claude René de Monti lui succéda. Contrairement à Catuélan, il séjourna souvent à Bouée, même si sa demeure principale était à Nantes. Son épouse, Flore Victoire Leroulx des Ridel-



*Carte de 1850.
Aucune habitation ne figure à l'embranchement du chemin de la Chênélais*

lières, assista au mariage de Jean Fourage et Madeleine Landais, célébré le 5 mai 1788 dans la chapelle de la Cour-de-Bouée. Les mariés étaient probablement domestiques au château ; en 1789, ils tenaient l'une des métairies de la Haute-Division. L'autre était exploitée par Joseph Poullaud et Julienne Lemoins. L'un de leurs fils, Pierre, leur causa quelques soucis. Né en 1766, il était domestique au Châtelier en 1791. Il se lia avec une servante de la maison, Geneviève Clément, plus âgée que lui, car née à Savenay en 1760. Elle se trouva enceinte ; le 15 août 1791, elle fit sa déclaration de grossesse devant le juge de paix du canton qui se trouvait au Châtelier ce jour-là. Cette déclaration, prévue par un édit royal de 1556, permettait à la femme de mieux faire valoir ses droits devant la justice. Geneviève Clément déclara être « enceinte d'environ quatre mois du fait et œuvre de Pierre Poullaud aussi domestique audit lieu du Châtelier, et que ce n'est que sous la promesse de mariage que ledit Pierre Poullaud est parvenu à satisfaire ses désirs ». Très rapidement, dès le 23 août, probablement sous la pression des familles, des fiançailles furent célébrées dans l'église de Bouée ; Geneviève Clément, orpheline de ses deux parents, n'était assistée que de son beau-père, Jean Boulvert. Mais, dès le mois suivant, Pierre Poullaud disparaissait. Son père le déclara le 10 novembre au juge de paix devant lequel Geneviève Clément les avait fait appeler afin de prendre jour pour la célébration du mariage. Elle accoucha d'un garçon le 3 janvier 1792, chez son beau-père, au Danra à Savenay. Joseph Poullaud assumait la responsabilité de son fils : dès le 7 janvier, par devant notaire, était conclue une « transaction pour la pourvoyance d'un bâtard ». Joseph Poullaud se chargeait de l'enfant qui avait été confié à une nourrice dès sa naissance, qu'il s'engageait à payer « pour les frais et soins par elle fournis audit enfant ». Il s'obligeait aussi à payer à Geneviève Clément la somme de 33 livres « tant pour frais de gésine que ceux faits pour le bureau de paix ». La jeune femme mentionnait aussi avoir prêté de l'argent à Pierre Poullaud. L'enfant mourut dès le 17 janvier 1792. Pierre Poullaud finit par réapparaître, car il se maria en 1798 à Bouée.

En avril 1792, le propriétaire de la Cour-de-Bouée, Claude de Monti, quitta le royaume. En février, l'Assemblée nationale avait pourtant décrété que les biens des émigrés étaient mis « sous la main de la Nation et sous la surveillance des corps administratifs ». Le 15 juin, deux commissaires du district de Savenay procédèrent à l'inventaire des biens immobiliers de l'ancien seigneur ; tous les fermiers des métairies, dont Jean Fourage et Joseph Poullaud pour la Haute-Division, convoqués à la maison commune de Bouée, leur donnèrent quelques indications sur les conditions de leur ferme. En 1793, la vente des biens des émigrés fut décrétée par la Convention nationale. Il fallait d'abord les estimer. François Magouet, un jeune homme qui habitait au manoir de la Rostannerie où il était né en 1768, fut désigné par le directoire du district pour s'y employer dans trois communes dont Bouée. Le 13 germinal an II (2 avril 1794), il visitait la métairie de la Haute-Division affermée à Joseph Poullaud, dont il mentionne « la maison presque neuve ». Le lendemain, c'est l'estimation de l'autre métairie, affermée à Jean Fourage. Magouet note : « la maison quoique vieille n'a pas besoin

de réparations » ; la métairie compte 10 journaux de terre labourable, soit moins de cinq hectares. Tous les baux furent remis en cause puis renouvelés pour trois ans par adjudication le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) ; lors de ces enchères, les fermiers furent confrontés à des concurrents. Jean Fourage parvint à conserver sa métairie, mais Joseph Poullaud fut évincé par Julien Bioret qui demeurait à la Cour-de-Bouée où il avait dû être palefrenier. Ce n'est que le 18 frimaire an VII (8 décembre 1798) que les métairies furent vendues aux enchères : l'une fut emportée par un rentier de Nantes, Jean-Baptiste Macaire, l'autre par un militaire demeurant aussi à Nantes, Jean-Baptiste-Isaïe Huché.

Madame de Monti s'employa avec beaucoup de constance à reconstituer les propriétés de son époux. Dès 1797, elle avait acheté le domaine de la Cour-de-Bouée et deux métairies (la Musse et l'Ennelais) vendus comme biens nationaux. Claude de Monti revint en France en 1800 et réussit à être amnistié en 1802. Lorsque Madame de Monti mourut en 1812 à la Cour-de-Bouée, elle était parvenue à racheter l'ensemble des biens dont les deux métairies de la Haute-Division. Au décès de son fils unique, Louis de Monti, mort sans avoir eu d'enfant en 1874, ses biens furent partagés entre sa veuve et des parents éloignés. Les fermes de la Haute-Division échurent à Alexandre de Freslon de la Freslonnière, fils de Joséphine de Monti, cousine germaine de Louis. Puis elles passèrent à sa fille Paule, épouse de Georges Le Maignan de l'Escoire, qui fut maire de Vieilleville.

Les baux étaient renouvelés aux mêmes familles pendant de longues périodes. Des Couëron et des Even vécurent longtemps à la Haute-Division.

À partir des années 1880, des travaux améliorèrent le chemin conduisant du village vers le bourg et vers la route de Cordemais.

En 1913, une annonce dans le journal nantais *Le Populaire* indiquait que la ferme de la Haute-Division était à vendre. Les deux métairies avaient été réunies en une seule ferme d'une vingtaine d'hectares. L'acquéreur fut un homme d'affaires d'Angers, Achille Joubert-Bonnaire, qui possédait de nombreux biens à Bouée, mais s'en sépara rapidement. Le 20 juillet 1918, il vendait à Pierre Abraham et Jeanne Jahier sa femme, qui demeuraient au Chaillereau en Malville, la ferme de la Haute-Division, guère plus de 9 hectares toutefois, pour 25 000 francs, dont une moitié payée comptant et l'autre trois ans plus tard, avec intérêt de 5 %. Les acquéreurs s'installèrent rapidement dans les lieux.

La jonction du chemin vicinal aménagé avec le chemin de la Chêne-lais se faisait par un vaste commun de forme triangulaire. Sur une carte de 1850, aucune habitation ne figure à cet endroit. Le commun fut vendu par la commune et une maison y a été édifiée, avec des ouvertures encadrées de briques, caractéristiques de l'époque.

Bernard DAVID

École Les Courlis

Rentrée septembre 2023

Les niveaux sont découpés de la façon suivante :

- PS MS GS (24 élèves) avec Mme OLLIVIER comme enseignante et Emmanuelle l'ATSEM

- GS CP (24 élèves) avec Mme SALAÜN et Mme GARNIER comme enseignantes et Aurélie l'ATSEM (présente le matin)
- CE1 CE2 (24 élèves) avec Mme MARTINI et Mme GARNIER comme enseignantes

Cette année, il y a toujours **4 classes** dans l'école et **93 élèves**.

- CM1 CM2 (20 élèves) avec Mme Garnier et Mme NICOLAS comme enseignantes
Mme NICOLAS est déchargée pour la direction le vendredi.

Les projets de l'année

Cette année nous participons à **école et cinéma**, toutes les classes iront au cinéma de Saint-Étienne-de-Montluc, afin de visionner deux ou trois films dans l'année.

Les GS jusqu'au CM2 se rendront à la piscine de Cordemais.

Les élèves pourront emprunter des livres à la bibliothèque.

Mme JARRY (intervenante musique) intervient toujours dans l'école.

Toutes les classes participeront aussi au **prix des incorruptibles**. Les enfants et les parents lisent une sélection de livres pendant l'année et pourront voter à la fin de l'année pour leur livre favori.

Comme les années passées, les élèves dans chaque classe feront des conseils de vie de classe.

Nous espérons réaliser des conseils citoyens.

Cette année nous sommes labellisés Génération 2024, ainsi nous participerons à des sorties USEP et aurons le plaisir de recevoir différents clubs sportifs à l'école.

C'est l'année des jeux olympiques. Les différentes classes travailleront sur ce thème.

La course olympique de l'école des Courlis

● Une rentrée sportive

Tous les élèves de l'école ont participé à une course d'endurance lors des 2 premières semaines, parfois en plusieurs fois en raison des fortes chaleurs de ce début du mois de septembre.

Voici les résultats des courses en cumulant le temps de tous les élèves.

Bravo aux élèves !

- La classe des **PS-MS-GS**
 - Les PS ont couru pendant 1h et 18 mn
 - Les MS ont couru pendant 2h et 17 mn
 - Les GS ont couru pendant 1h et 18mn
 - La classe a couru pendant **4h et 53mn**
- La classe des **GS-CP**
 - Les GS ont couru pendant 3h et 19mn
 - Les CP ont couru pendant 3h et 12 mn
 - La classe a couru pendant **6h et 31mn**
- La classe des **CE1-CE2**
 - Les CE1 ont couru pendant 3h et 55mn
 - Les CE2 ont couru pendant 4h et 39mn
 - La classe a couru pendant **8h et 34mn**
- La classe des **CM1-CM2**
 - Les CM1 ont couru pendant 3h et 31mn
 - Les CM2 ont couru pendant 2h
 - La classe a couru pendant **5h et 31mn**



L'ensemble des élèves a couru 25h et 29mn

Le projet d'art de début d'année.

En ce début d'année, les élèves ont réalisé 2 œuvres coopératives : les CM1/CM2 avec les PS/MS/GS et les GS/CP avec les CE1/CE2.

Chaque binôme avait une pièce d'un grand puzzle à décorer.



Les expériences scientifiques en CM1-CM2

En sciences les élèves de CM1/CM2 travaillent sur les mélanges et solutions. Ainsi ils ont mélangé de l'eau avec différents éléments (poivre, sel, sucre, farine, semoule, terre).

Il a fallu mettre en place des expériences pour récupérer les solides (évaporation, décantation, filtration). Puis ils ont travaillé sur le fonctionnement du marais salant.



Les élections de délégués en CM1-CM2

De nombreux élèves se sont présentés. Certains ont fait des discours.

Alicia et Lucas R, ont remporté les élections.

Félicitations à toutes et tous.



Les élections chez les CE1-CE2

Lundi 16 octobre, les CE1/CE2 ont élu les délégués de leur classe. Chaque candidat a préparé son affiche, puis l'a présentée devant ses électeurs.

Les électeurs ont ensuite rempli leur **bulletin de vote** qu'ils ont mis dans une enveloppe.

Ils sont venus mettre l'enveloppe dans l'**urne**. À chaque fois qu'un électeur mettait son enveloppe, la maîtresse disait "A VOTÉ".

Ils ont ensuite procédé au **dépouillement**.

Eden et Arthur ont remporté les élections.

Ce sont donc les délégués des CE1/CE2 cette année.

Enfance



Semaine du goût

La semaine du goût a lieu du 16 au 22 octobre. Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 voyagent en Europe durant cette semaine. Chaque jour, ils dégustent deux aliments provenant chacun d'un pays d'Europe. Ils ont goûté du gouda (Pays-Bas), des gaufres liégeoises (Belgique), de la marmelade d'orange (Angleterre), du saumon fumé (Norvège), du speck (Italie), du chocolat (Suisse), du gaspacho (Espagne) et de la feta (Grèce). Ils ont goûté « à l'aveugle » et devaient deviner ce qu'ils mangeaient.



Le travail en arts chez les GS-CP

Ils ont pu réaliser des étiquettes pour leur portemanteau grâce aux nouveaux ordinateurs que nous avons reçu en ce début d'année. Nous remercions les élus pour ce travail. De plus les élèves de GS/CP ont réalisé un travail autour de la Tour Eiffel. Bravo aux petits artistes.

La cuisine dans la classe de PS-MS-GS

Les élèves de PS/MS/GS ont commencé à cuisiner. Chaque mois, ils réalisent un gâteau salé ou sucré pour fêter leur anniversaire, avec leurs camarades de classe. En septembre, celui-ci était à base de raisin et en octobre il contenait des dattes.



Centre de Loisirs - Périscolaire

Rétrospective 2022/2023

- ESCAPE GAME au centre avec un intervenant extérieur (Novembre 2022)



- Chasse aux trésors dans Bouée avec la participation de nos commerçants et la mairie (Avril 2023)



Enfance

● 3^e édition carnaval centre de loisirs de Bouée (Juin)



● Notre dernière journée de folie au centre (Juillet 2023)



Culture

40 ans de la Bibliothèque

Les quarante ans de la bibliothèque ont été fêtés samedi 9 septembre en après-midi avec un super programme où les enfants ont été privilégiés.

Le conteur Jean-Pierre QUIRION, ancien bénévole de la bibliothèque, a su captiver son auditoire. L'illustratrice Mélanie FUENTES a fait le plein dans son atelier créatif avec la confection de marque-pages.

Pierrette BRÉHIER, elle aussi bénévole, conteuse, s'est servi d'un petit théâtre portatif appelé Kami-shibaï illustrant un récit destiné au jeune public.

Ensuite à la compagnie Badaboum à proposer un spectacle de jonglerie, magie et musique. De nombreux jeux géants étaient à la disposition du public qui s'est vu offrir le verre de l'amitié et l'occasion de déguster une crêpe gratuite au food truck installé sur le site pour la circonstance.



Un bel anniversaire et orchestré par la bibliothécaire Lucie PORSAIN avec le soutien logistique de la communauté de communes Estuaire et Sillon et la municipalité de Bouée.



Associations

Comité des fêtes de Bouée

Rohars en fête

3 septembre 2023

Cinquième édition de "Rohars en fête". Nous avons encore dû refuser du monde.

Grâce à l'investissement des bénévoles du Comité, la fête a été réussie et très appréciée.

C'est un après-midi musical complet qui a accompagné les auditeurs avec des chants de marins et une ambiance Latinos

Avec Les Gabiers du Canut et la chanteuse Carole DELGADO.



Les Amis de la chapelle de Rohars

Au Seuil du revif

16 et 17 septembre 2023

Dernière manifestation des Amis de la chapelle de Rohars pour cette année 2023.

170 visiteurs ont profité de ce week-end de découverte du patrimoine de Bouée. Deux artistes, Valentin POUDRET et Gaëlle CRESSANT, ont proposé une installation graphique et contemporaine au sein de la chapelle Sainte-Anne de Rohars. Avec l'exposition Au seuil du Revif, ils se sont inspirés des mouvements et des flux de l'estuaire tout proche.

Touchés par la poésie du lieu, les artistes ont investi cet écrin entouré de nature, à l'aide de matériaux collectés sur le territoire. Pour l'occasion l'intérieur de la chapelle avait complètement changé d'allure. Un panneau à l'extérieur rappelait son histoire.



Nos deux artistes ont été ravis des contacts qu'ils ont eus avec les personnes qui pour beaucoup étaient venues sur les lieux pour la première fois. C'était bien le but de ces journées de faire découvrir notre patrimoine. Mission accomplie grâce au support des JEP et de la Ronde du patrimoine. Des panneaux sur l'histoire du port avaient été également installés près de la cale. Ce fut donc un beau week-end du patrimoine organisé par l'association.

Alain MONNIÉ, Président des Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars

Marché de Noël

Dimanche 26 novembre 2023

Le marché de Noël organisé par l'association Bouée Travaux Manuels a fait le plein de visiteurs, 17 exposants étaient présents.

Gâteaux, vin chaud, tombola, présence du père Noël, tout était réuni pour la magie de Noël.



Infos pratiques

Un couple Bouésien en finale des championnats du monde d'équitation

Matthieu MAINIER, cavalier des écuries de la Musse et son cheval Gold Eagle Musse, se sont qualifiés dimanche 24 septembre pour la finale des Championnats du monde jeunes chevaux à Lanaken (Belgique).

Ce championnat a été créé par Léon Melchior, un belge visionnaire, en 1995 pour regrouper les meilleurs jeunes chevaux de chaque race. Il a lieu tous les ans dans son haras du Zangersheide à Lanaken fin septembre. Chaque nation sélectionne leurs meilleurs chevaux de 5 à 7 ans afin de pouvoir se confronter sur des parcours de saut d'obstacles.

Gold Eagle Musse est né aux écuries de la Musse en 2016. Après avoir grandi dans différents prés de la commune, il a commencé doucement la compétition à 4 ans avec son cavalier Matthieu MAINIER. À 5 et 6 ans ils ont continué à suivre le circuit cycle classique de la société hippique française afin de les préparer aux plus grandes compétitions. Cette année, Gold Eagle a terminé 6^e du Grand Prix au concours interrégional du Lion d'Angers et s'est ainsi qualifié pour les championnats de France à Fontainebleau.

À Fontainebleau, début septembre au championnat de France, nous avons réalisé 2 bons parcours mais pénalisé de 4pts (une barre à terre). La finale nous a échappé de peu, nous raconte Matthieu. En rentrant du concours, j'ai tout de même tenté la sélection pour les championnats du monde, sans prétention. Seuls 12 chevaux français sont sélectionnés. Le lendemain j'ai eu un coup de téléphone de la fédération m'informant de ma sélection. C'est avec un grand plaisir que je vais alors pouvoir représenter la France et le studbook Selle Français, de plus avec un cheval que j'ai fait naître.

À Lanaken, il y a 2 manches qualificatives et seul les 40 meilleurs sur les 205 engagés étaient qualifiés pour la finale du dimanche. Un 1^{er} parcours en demi-teinte, avec une faute, les reléguait à la 82^e place. Le lendemain, vendredi 22 septembre, ils réalisaient

un très bon parcours rapide qui leur permettait d'obtenir la 21^e place de l'épreuve. Ce classement les fit remonter à la 40^e place des championnats du monde et donc qualifié pour la grande finale du dimanche. De plus, nous étions le seul couple français à se qualifier. Malheureusement à la finale, une petite blessure à la commissure des lèvres, empêcha Gold Eagle de s'exprimer pleinement.

C'est néanmoins une grande fierté d'avoir réussi à amener mon cheval jusqu'à la plus grande compétition des jeunes chevaux. À partir de 8 ans les chevaux sont qualifiés « d'adulte » et ne concourent plus par classe d'âge. Gold Eagle va pouvoir donc, après une période de repos cet hiver, démarrer la saison 2024 en concours internationaux de niveau 2* pour espérer un jour atteindre le plus haut niveau 5*.



LA BOUÉSIEENNE PRÉSENTE

TICKET GAGNANT ?

de Anthony Berger



Tarif +12 ans
6,50€

Réservations à partir du **1er Décembre 2023**

Du Lundi au Vendredi de 17h à 20h et Le Samedi de 9h à 12h au 07 70 19 55 04

Samedi 10 Février 2024 à 20h30
Dimanche 11 Février 2024 à 14h30

Samedi 17 Février 2024 à 20h30
Dimanche 18 Février 2024 à 14h30

Vendredi 23 Février à 20h30
Samedi 24 Février à 20h30
Dimanche 25 Février à 14h30

Représentations à la Salle des Fêtes, 44260 Bouée